

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/academie-de-normandie-un-document-h...>

La rédaction de France Bleu

8 min read

Académie de Normandie : un document humiliant les inspecteurs du Calvados circule, une enquête ouverte

INFO FRANCE BLEU NORMANDIE - Dans un document qui circule dans les services de la direction académique de l'éducation nationale du Calvados, les inspecteurs de circonscription du département sont humiliés et associés à une photo de chien. Une enquête est en cours et des plaintes ont été déposées.



Un document se moquant des inspecteurs de circonscription du Calvados circule dans les services de la direction académique de l'éducation nationale du département © Maxppp - SPEICH Frederic

C'est un véritable "bestiaire". Le document d'une dizaine de pages - que France Bleu Normandie s'est procuré - circule depuis plus d'un an en interne dans les services de la direction académique de l'éducation nationale du Calvados.

Douze inspecteurs et inspectrices de circonscription du département sont critiqués en des termes acerbes et décrits sous forme canine. Parfois de manière anonyme, parfois non.

Photos de chien et commentaires acerbes

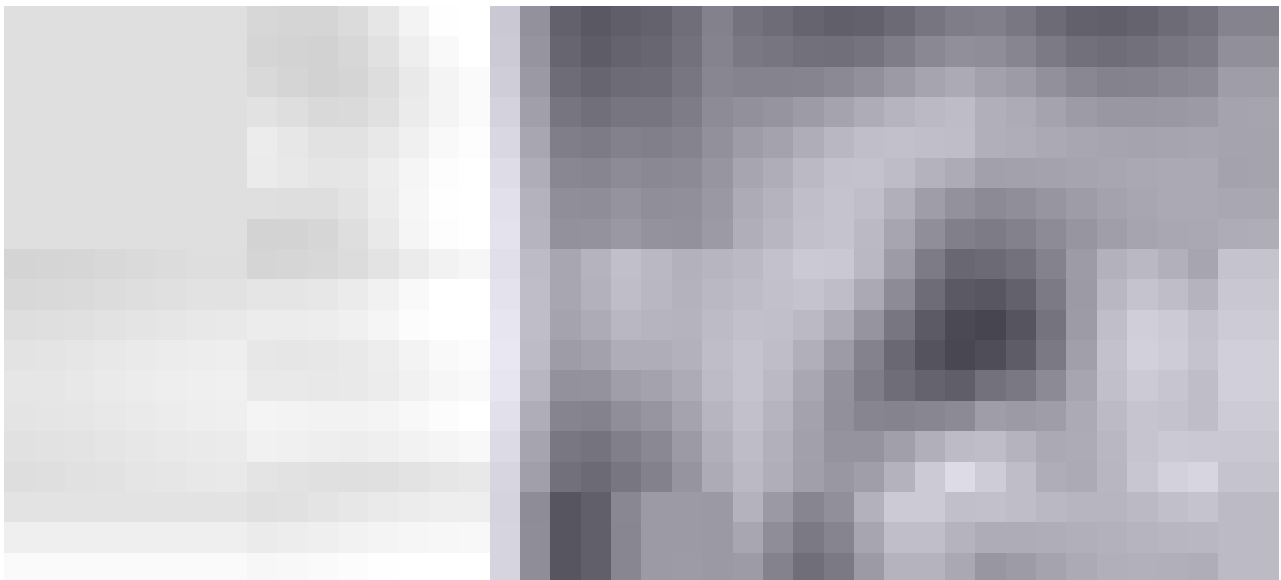
À chaque page de ce document, un inspecteur est humilié faisant l'objet d'un commentaire désobligeant et associé à une photo d'un chien ou d'une chienne :

"Attention, c'est de la race un peu hargneuse ! Ça vous mord volontiers le mollet (incapable d'aller plus haut)."

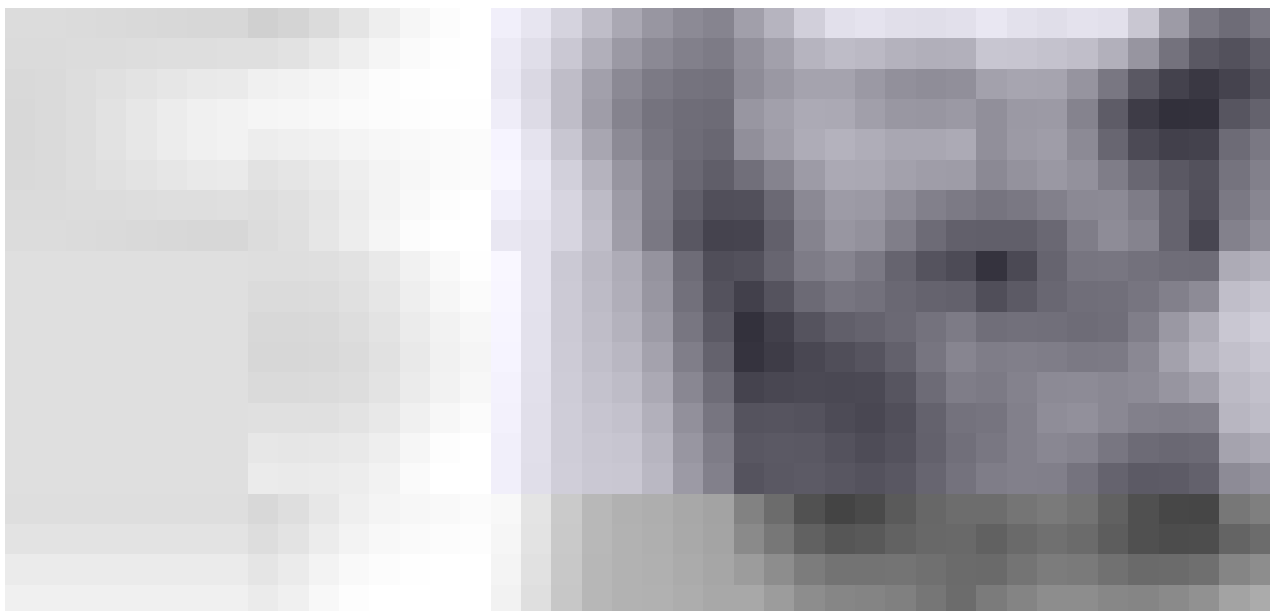
Ou encore : *"Têtu comme une mule, on se demande parfois s'il est aussi bête que ce qu'il veut nous faire croire."*

Autre exemple : *"Fourbe, menteur, mauvais comme la gale (...) on l'a fait castrer de peur qu'il se reproduise."*

► **DOCUMENT FRANCE BLEU NORMANDIE (certains mots ont été masqués par nos soins)**



Document que France Bleu Normandie Normandie s'est procuré - -



Document que France Bleu Normandie Normandie s'est procuré - -



Document que France Bleu Normandie Normandie s'est procuré - -



Document que France Bleu Normandie Normandie s'est procuré - -

L'auteur non identifié

Pour l'heure, l'auteur de ce "bestiaire" n'a pas été identifié.

Christine Gavini-Chevet, la rectrice de l'académie de Normandie, a été informée de l'existence de ce document et conformément à l'article 40 du Code de procédure pénale*, elle l'a transmis à la justice et a saisi la procureure de la République de Caen.

Enquête de police en cours et plaintes déposées

Amélie Cladière, la procureure de la République de Caen, a indiqué à France Bleu Normandie qu'une première enquête de police a eu lieu. A l'époque, elle n'a pas permis d'identifier l'auteur et elle a été classée sans suite. Mais récemment, suite à des éléments nouveaux, elle a été reprise.

Par ailleurs, la magistrate a confirmé que plusieurs plaintes ont été déposées. Et toujours selon nos informations, l'inspection générale de l'éducation nationale est venue sur place mener une enquête interne.

Contactée par France Bleu, la rectrice Christine Gavini-Chevet n'a pas souhaité faire de commentaires sur une enquête en cours.

** Selon l'article 40 du code de procédure pénale : toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.*

Generated with Reader Mode